

Groupama

SUPPORTS
& SERVICES

Classification	Destinataires
<input type="checkbox"/> NC_Non Classifié	NC_ Tout destinataire y compris à l'extérieur du Groupe
<input type="checkbox"/> C1_Usage Interne Groupama	C1_ Tout destinataire à l'intérieur du Groupe
<input type="checkbox"/> C2_Usage Interne GIE	C2_ Tout destinataire à l'intérieur du GIE
<input type="checkbox"/> C3_Diffusion Restreinte	C3_Liste de diffusion obligatoire
<input type="checkbox"/> C4_SECRET Echéance de déclassé : JJ/MM/SSAA ou évènement	C4_Liste de diffusion obligatoire

GROUPAMA GRAND EST

AUTEUR : SERVICE E.R.I.E

RAPPORT : B.E.G.E.S
BILAN DES EMISSIONS
DE GAZ A EFFET DE SERRE

AUTEUR : F.VIDET
REFERENCE : EXPSECU/FV-33/2013
VERSION : 1
DATE DE MAJ : 08/03/2013
NB. PAGES : 19

Groupama SUPPORTS & SERVICES	RAPPORT	VERSION DU MODELE : FEVRIER 2013	Auteur : F.VIDET
	B.E.G.E.S	Référence : EXPSECU/FV-33/2013	

TABLE DES MATIERES

1	INTRODUCTION	3
2	ACTEURS ET PERIMETRE	4
3	METHODOLOGIE ET APPRECIATION DES INCERTITUDES.....	11
4	EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE	13
5	APPRECIATIONS DES INCERTITUDES.....	14
6	FACTEURS D'EMISSIONS ET PRG (POUVOIR DE RECHAUFFEMENT GLOBAL)	15
7	COMPLEMENTS.....	16
8	PLAN D' ACTIONS	17

Groupama SUPPORTS & SERVICES	RAPPORT	VERSION DU MODELE : FEVRIER 2013	Auteur : F.VIDET
	B.E.G.E.S	Référence : EXPSECU/FV-33/2013	

1 INTRODUCTION

L'article 75 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (ENE) crée une nouvelle section au chapitre IX du titre II du livre II du code de l'environnement, intitulée « Bilan des émissions de gaz à effet de serre et plan climat énergie territorial ».

L'article 75 est la traduction de deux engagements issus du Grenelle de l'environnement.

- **D'une part, l'engagement n° 51** a posé le principe d'une généralisation des bilans d'émissions de gaz à effet de serre. Les bilans d'émissions de GES ont pour objectif de réaliser un diagnostic des émissions de gaz à effet de serre des acteurs publics et privés, en vue d'identifier et de mobiliser les gisements de réduction de ces émissions.

- **D'autre part, l'engagement n° 50** a posé le principe d'une généralisation des plans climat énergie territoriaux. Cette généralisation est mise en place parallèlement à la création des schémas régionaux du climat, de l'air et de l'énergie définis quant à eux à l'article 68 de la loi du 12 juillet 2010 et qui serviront de cadre stratégique et d'outil d'aide à l'élaboration des plans climat-énergie territoriaux.

Conformément à l'article 75, **le décret n° 2011-829 du 11 juillet 2011 relatif au bilan des émissions de gaz à effet de serre et au plan climat énergie territorial** inscrit dans le code de l'environnement des dispositions réglementaires aux articles R229-45 à R229-56 permettant de définir les modalités d'applications du dispositif.

En particulier, le décret prévoit que le ministère chargé de l'écologie organise la publication des informations méthodologiques nécessaires au respect de la loi (art. R229-49). Ces éléments méthodologiques, validés et publiés par la Ministre en charge de l'Écologie répondent à cette exigence réglementaire en vue de l'établissement des bilans d'émissions de gaz à effet de serre.

Ces éléments méthodologiques ont été élaborés dans le cadre des travaux du pôle de la coordination nationale sur les bilans d'émissions de gaz à effet de serre, créé par le décret n° 2011-829 et dont les modalités de fonctionnement sont précisées dans l'arrêté du 24 août 2011 relatif au système national d'inventaires d'émissions et de bilans dans l'atmosphère.

Tout en s'inspirant des référentiels existants, en particulier ceux définis à l'échelon international, ce document a été l'objet d'un important travail technique avec les représentants des parties prenantes concernées par la mise en oeuvre de l'article 75, entreprises, collectivités, et services de l'État.

Ce document a également recueilli l'avis du Groupe de Concertation et d'Information sur les Inventaires d'émissions organisé par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement.

Groupama SUPPORTS & SERVICES	RAPPORT	VERSION DU MODELE : FEVRIER 2013	Auteur : F.VIDET
	B.E.G.E.S	Référence : EXPSECU/FV-33/2013	

2 ACTEURS ET PERIMETRE

Raison sociale :	Groupama Grand Est
Code NAF :	6512Z
Code SIREN :	379 906 753
Adresse du siège :	101 route de Hausbergen BP 30014 Schiltigheim 67012 Strasbourg Cedex
Chiffres clés	Surface exploitée : 45 428 m ² Nombre de salariées : 1509 Nombre de clients : 424 000 Chiffre d'affaires : 562.9 millions d'euros
Description sommaire de l'activité	Caisse régionale
Publication du BEGES.	www.groupama.fr (rubrique Mentions Légales)
Contact au sein de l'entité	Francis SCHLIER fschlier@groupama-ge.fr
Année de reporting:	2011
Auteur de la prestation :	Groupama Supports et Services Service E.R.I.E Siège :8-10 rue d'astorg 75008 Paris
Description des périmètres organisationnels retenus (catégories, postes, sources...)	<p>Le présent BEGES concerne l'activité de la Caisse Régionale de Groupama Grand Est.</p> <p>Cette entreprise est organisée en 1 siège régional, 3 sites et 210 agences. 296 caisses locales qui couvrent 12 départements : Côte d'Or, Doubs, Jura, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Haute-Saône, Vosges, Territoire de Belfort.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Combustions sources fixe gaz et fioul - Combustion mobile - Electricité / Consommation de l'ensemble des sites (location ou propriétaire) - Achat de chaleur Consommation de l'ensemble des sites (location ou propriétaire) - Amortissement des immobilisations - Déchets tonnages de déchets - Fret : énergie liée au transport de marchandises internes

Groupama SUPPORTS & SERVICES	RAPPORT		VERSION DU MODELE : FEVRIER 2013	Auteur : F.VIDET
	B.E.G.E.S		Référence : EXPSECU/FV-33/2013	

Numéro SIRET :

siren	nic	désignation	adresse	commune
379 906 753 0	1799	CRAMA	9 QUAI ANSELMANN	67 WISSEMBOURG
379 906 753 0	1781	CRAMA	63 RUE DU GENERAL DE GAULLE	67 WASSELONNE
379 906 753 0	1765	CRAMA	2 RUE DES BOUCHERS	67 VILLE
379 906 753 0	1757	CRAMA	4 RUE DE LA GALERIE	67 TRUCHTERSHEIM
379 906 753 0	1732	CRAMA	98 RTE DU POLYGONE	67 STRASBOURG
379 906 753 0	1724	CRAMA	3 PL SAINT PIERRE LE JEUNE	67 STRASBOURG
379 906 753 0	1716	CRAMA	30 RUE DU DOCTEUR DEUTSCH	67 SOULTZ SOUS FORETS
379 906 753 0	1708	CRAMA	17 RUE PRINCIPALE	67 SELTZ
379 906 753 0	1690	CRAMA	47 RUE PRESIDT RAY POINCARÉ	67 SELESTAT
379 906 753 0	1682	CRAMA	108 GRAND RUE	67 SCHIRMECK
379 906 753 0	1674	CRAMA	1 RUE DU MOULIN	67 SAVERNE
379 906 753 0	1666	CRAMA	17 RUE DE PHALSBOURG	67 SARRE UNION
379 906 753 0	1617	CRAMA	1 RUE DE SAVERNE	67 PFAFFENHOFFEN
379 906 753 0	1609	CRAMA	19 PL DE L ETOILE	67 OBERNAI
379 906 753 0	1591	CRAMA	3 RUE DE LA REPUBLIQUE	67 NIEDERBRONN LES BAINS
379 906 753 0	1542	CRAMA	7 AV DE LA GARE	67 MOLSHEIM
379 906 753 0	1526	CRAMA	19 RUE CLEMENCEAU	67 MARCKOLSHEIM
379 906 753 0	1492	CRAMA	95 RUE DU MARECHAL FOCH	67 LINGOLSHEIM
379 906 753 0	1484	CRAMA	61 RUE DU GENERAL PHILIPPOT	67 INGWILLER
379 906 753 0	1476	CRAMA	221 RTE DE LYON	67 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
379 906 753 0	1468	CRAMA	38 RUE DU GENERAL LEBOCQ	67 HOCHFELDEN
379 906 753 0	1450	CRAMA	136 GRAND RUE	67 HAGUENAU
379 906 753 0	1427	CRAMA	21 RUE MERCIERE	67 ERSTEIN
379 906 753 0	1401	CRAMA	52 PL DE LA MAIRIE	67 DRUSENHEIM
379 906 753 0	1393	CRAMA	7 RUE DU GENERAL LECLERC	67 DRULINGEN
379 906 753 0	1385	CRAMA	38 GRAND RUE	67 DIEMERINGEN
379 906 753 0	1351	CRAMA	10 RUE DU GENERAL DUPORT	67 BRUMATH
379 906 753 0	1344	CRAMA	3 RUE DE L ANCIENNE PORTE	67 BENFELD
379 906 753 0	1336	CRAMA	2 RUE DE LA KIRNECK	67 BARR
379 906 753 0	1328	CRAMA	9 RUE DE L ATOME	67 BISCHHEIM
379 906 753 0	1302	CRAMA	152 A RTE DE BISCHWILLER	67 SCHILTIGHEIM
379 906 753 0	2201	CRAMA	53 RUE WILSON	68 SAINTE MARIE AUX MINES
379 906 753 0	1823	CRAMA	1 A RUE DES MOINES	68 MUNSTER
379 906 753 0	1807	CRAMA	39 RUE DE KINGERSHEIM	68 WITTENHEIM
379 906 753 0	1773	CRAMA	30 RUE DE LA REPUBLIQUE	68 WALDIGHOFEN
379 906 753 0	1740	CRAMA	16 PL DE LATTRE DE TASSIGNY	68 THANN
379 906 753 0	1641	CRAMA	58 RUE DE MULHOUSE	68 SAINT LOUIS
379 906 753 0	1633	CRAMA	21 RUE MAL LEFEBVRE	68 ROUFFACH
379 906 753 0	1625	CRAMA	52 GRAND RUE	68 RIBEAUVILLE
379 906 753 0	1583	CRAMA	24 PL D ARMES	68 NEUF BRISACH
379 906 753 0	1567	CRAMA	21 RUE DE ZILLISHEIM	68 MULHOUSE
379 906 753 0	1559	CRAMA	8 AV ROGER SALENGRO	68 MULHOUSE

Groupama SUPPORTS & SERVICES	RAPPORT			VERSION DU MODELE : FEVRIER 2013	Auteur : F.VIDET
	B.E.G.E.S			Référence : EXPSECU/FV-33/2013	

379 906 753 0	1534	CRAMA	9 PL GAYARDON	68 MASEVAUX
379 906 753 0	1518	CRAMA	RUE DE THANN	68 LUTTERBACH
379 906 753 0	1500	CRAMA	51 RTE DE LAPOUTROIE	68 KAYSERSBERG
379 906 753 0	1443	CRAMA	12 RUE DU MARECHAL FOCH	68 HABSHEIM
379 906 753 0	1435	CRAMA	10 RUE THEODORE DECK	68 GUEBWILLER
379 906 753 0	1419	CRAMA	24 RUE DE LA 1ERE ARMEE FRANCAISE	68 ENSISHEIM
379 906 753 0	1377	CRAMA	6 RUE DE BELFORT	68 DANNEMARIE
379 906 753 0	1369	CRAMA	5 AV DE LATTRE DE TASSIGNY	68 COLMAR
379 906 753 0	1310	CRAMA	6 A RUE DE GIVET	68 ALTKIRCH
379 906 753 0	2300	CRAMA	5 PL EDOUARD BRANLY	55 VERDUN
379 906 753 0	2235	CRAMA	31 RUE DU PRESIDENT POINCARE	55 VERDUN
379 906 753 0	2227	CRAMA	17 RUE DU GENERAL PERSHING	55 SAINT MIHIEL
379 906 753 0	2193	CRAMA	15 PL CHARLES DE GAULLE	55 COMMERCY
379 906 753 0	1211	CRAMA	24 RUE DU GENERAL DE GAULLE	55 REVIGNY SUR ORNAIN
379 906 753 0	585	CRAMA	2 PL DES FUSILLES	55 ETAIN
379 906 753 0	130	CRAMA	36 BD DE LA ROCHELLE	55 BAR LE DUC
379 906 753 0	2581	CRAMA	2 RTE PONT A MOUSSON	54 NOMENY
379 906 753 0	2565	CRAMA	20 RUE DU GD RABBIN HAGUENAUER	54 NANCY
379 906 753 0	2540	CRAMA	2 GRANDE RUE	54 BAYON
379 906 753 0	2532	CRAMA	2 RUE LUCIEN MICHEL	54 AUDUN LE ROMAN
379 906 753 0	2177	CRAMA	18 RUE DOCTEUR CHAPUIS	54 TOUL
379 906 753 0	2169	CRAMA	11 PL DE LA REPUBLIQUE	54 SAINT NICOLAS DE PORT
379 906 753 0	2151	CRAMA	70 PL DUROC	54 PONT A MOUSSON
379 906 753 0	1260	CRAMA	85 AV CARNOT	54 SAINT MAX
379 906 753 0	1179	CRAMA	37 AV DE LA REPUBLIQUE	54 JARNY
379 906 753 0	932	CRAMA	22 RUE CARNOT	54 THIAUCOURT REGNIEVILLE
379 906 753 0	908	CRAMA	11 PL DE L'HOTEL DE VILLE	54 VEZELISE
379 906 753 0	841	CRAMA	15 RUE DE SETE	54 LONGUYON
379 906 753 0	833	CRAMA	9 RUE DE LA VOLOGNE	54 LAXOU
379 906 753 0	775	CRAMA	14 RUE ADRIEN MICHAUT	54 BACCARAT
379 906 753 0	759	CRAMA	12 RUE DES TEMPLIERS	54 LUNEVILLE
379 906 753 0	163	CRAMA	12 B RUE DES TEMPLIERS	54 LUNEVILLE
379 906 753 0	2557	CRAMA	35 RUE DES AMERICAINS	57 SAINT AVOLD
379 906 753 0	2524	CRAMA	3 RUE RAYMOND POINCARE	57 SARRALBE
379 906 753 0	2409	CRAMA	33 RUE VOLTAIRE	57 HAGONDANGE
379 906 753 0	2383	CRAMA	20 RUE DU GENERAL NASSOY	57 DELME
379 906 753 0	2359	CRAMA	8 PL DE LA REPUBLIQUE	57 BOULAY MOSELLE
379 906 753 0	2326	CRAMA	9 RUE COLONEL TEYSSIER	57 BITCHE
379 906 753 0	2185	CRAMA	7 PL DE LA VIEILLE PORTE	57 THIONVILLE
379 906 753 0	1286	CRAMA	1 AV ST REMY	57 FORBACH
379 906 753 0	1278	CRAMA	119 C RUE DE PONT A MOUSSON	57 MONTIGNY LES METZ
379 906 753 0	1252	CRAMA	4 RUE GRAHAM BELL	57 METZ

Groupama SUPPORTS & SERVICES	RAPPORT		VERSION DU MODELE : FEVRIER 2013	Auteur : F.VIDET
	B.E.G.E.S		Référence : EXPSECU/FV-33/2013	

379 906 753 0	1237	CRAMA	1 RUE ROYALE	57 METZ
379 906 753 0	1195	CRAMA	12 RUE ST ANNE	57 INSMING
379 906 753 0	1146	CRAMA	8 LA TANNERIE	57 SAINT JULIEN LES METZ
379 906 753 0	916	CRAMA	2 RUE DES ALLIES	57 ROHRBACH LES BITCHE
379 906 753 0	742	CRAMA	32 B RUE NATIONALE	57 VERNY
379 906 753 0	734	CRAMA	13 PL DE GAULLE	57 REMILLY
379 906 753 0	627	CRAMA	6 RUE DUFAYS	57 CHATEAU SALINS
379 906 753 0	312	CRAMA	PL DU MARCHE	57 SIERCK LES BAINS
379 906 753 0	296	CRAMA	30 RUE DE L EGLISE	57 SARREGUEMINES
379 906 753 0	288	CRAMA	10 RUE DE LA GARE	57 SARREBOURG
379 906 753 0	262	CRAMA	18 PL D ARMES	57 PHALSBOURG
379 906 753 0	254	CRAMA	2 PL DE LA REPUBLIQUE	57 MORHANGE
379 906 753 0	247	CRAMA	13 RUE DE METZ	57 FAULQUEMONT
379 906 753 0	239	CRAMA	11 AV DU GENERAL DE GAULLE	57 DIEUZE
379 906 753 0	2516	CRAMA	8 RUE GENERAL DEFRANCE	52 WASSY
379 906 753 0	2482	CRAMA	5 PL DE L HOTEL DE VILLE	52 MONTIER EN DER
379 906 753 0	2474	CRAMA	PL DE LA MAIRIE	52 FAYL BILLOT
379 906 753 0	2458	CRAMA	REZ DE CHAUSSEE DE LA MAIRIE	52 DOULEVANT LE CHATEAU
379 906 753 0	2441	CRAMA	RUE VICTOIRE DE LA MARNE	52 CHAUMONT
379 906 753 0	2425	CRAMA	PL CANTAREL	52 ANDELOT BLANCHEVILLE
379 906 753 0	1815	CRAMA	68 RUE DIDEROT	52 LANGRES
379 906 753 0	1229	CRAMA	RUE DE LA COTE GRILLEE	52 CHAUMONT
379 906 753 0	1203	CRAMA	19 B RUE EMILE GIROS	52 SAINT DIZIER
379 906 753 0	1161	CRAMA	16 GRANDE RUE	52 BOURBONNE LES BAINS
379 906 753 0	544	CRAMA	5 PL DE VERDUN	52 VAL DE MEUSE
379 906 753 0	536	CRAMA	44 RUE DU MARECHAL DE LATTRE	52 NOGENT
379 906 753 0	510	CRAMA	54 T RUE DU FAUBOURG DE FRANCE	52 BOURMONT
379 906 753 0	494	CRAMA	9 PL DES HALLES	52 JOINVILLE
379 906 753 0	2623	CRAMA	1 RUE JULES FERRY	88 NEUFCHATEAU
379 906 753 0	2615	CRAMA	8 RUE CANTON DE FIRMINY	88 XERTIGNY
379 906 753 0	2607	CRAMA	53 PL DE LA REPUBLIQUE	88 MONTHUREUX SUR SAONE
379 906 753 0	2599	CRAMA	33 PL DU GENERAL DE GAULLE	88 VITTEL
379 906 753 0	2573	CRAMA	4 RUE CHANZY	88 MIRECOURT
379 906 753 0	2508	CRAMA	2 RUE JULES FERRY	88 LE THILLOT
379 906 753 0	2490	CRAMA	10 RUE AUBERT	88 EPINAL
379 906 753 0	2466	CRAMA	29 RUE DE LA FOUGERE	88 CHAVELOT
379 906 753 0	1245	CRAMA	3 PL DU CHAMPTTEL	88 LA BRESSE
379 906 753 0	1153	CRAMA	10 RUE DU CAMEROUN	88 BRUYERES
379 906 753 0	1138	CRAMA	6 RUE MAURICE BARRES	88 CHARMES
379 906 753 0	1120	CRAMA	118 RUE CHARLES DE GAULLE	88 REMIREMONT

Groupama SUPPORTS & SERVICES	RAPPORT		VERSION DU MODELE : FEVRIER 2013	Auteur : F.VIDET
	B.E.G.E.S		Référence : EXPSECU/FV-33/2013	

379 906 753 0	619	CRAMA	56 RUE CARNOT	88 RAMBERVILLERS
379 906 753 0	122	CRAMA	4 RUE PASTOURELLE	88 SAINT DIE DES VOSGES
379 906 753 0	1971	CRAMA	36 AV DE DIJON	21 VENAREY LES LAUMES
379 906 753 0	1963	CRAMA	78 RUE DE LA REPUBLIQUE	21 SEURRE
379 906 753 0	1955	CRAMA	6 PL DE LA DELIBERATION	21 SAINT JEAN DE LOSNE
379 906 753 0	1948	CRAMA	PL SILENRIEUX	21 RECEY SUR OURCE
379 906 753 0	1930	CRAMA	RUE DE L EGLISE	21 PRECY SOUS THIL
379 906 753 0	1922	CRAMA	51 RUE DE LA REPUBLIQUE	21 NOLAY
379 906 753 0	1914	CRAMA	23 RUE ANATOLE HUGOT	21 MONTBARD
379 906 753 0	1906	CRAMA	3 PL DE L HOTEL DE VILLE	21 MEURSAULT
379 906 753 0	1898	CRAMA	33 RUE PORTE CROIX	21 LAIGNES
379 906 753 0	1880	CRAMA	15 RUE DES BARAQUES	21 GEVREY CHAMBERTIN
379 906 753 0	1872	CRAMA	18 PL HENRI IV	21 FONTAINE FRANCAISE
379 906 753 0	1864	CRAMA	3 PL GRANGIER	21 DIJON
379 906 753 0	1856	CRAMA	PL DE L'HOTEL DE VILLE	21 BLIGNY SUR OUCHE
379 906 753 0	1849	CRAMA	14 RUE SAINT HONORE	21 ARNAY LE DUC
379 906 753 0	1831	CRAMA	RUE DE LA PLANCHOTTE	21 AIGNAY LE DUC
379 906 753 0	1005	CRAMA	37 T GRANDE RUE	21 MIREBEAU SUR BEZE
379 906 753 0	999	CRAMA	29 RUE DU 8 MAI 1945	21 PONTAILLER SUR SAONE
379 906 753 0	981	CRAMA	9 AV DE LA GARE	21 GENLIS
379 906 753 0	973	CRAMA	17 RUE VIEUX CHATEAU	21 SOMBERNON
379 906 753 0	965	CRAMA	36 RUE DOMINIQUE ANCEMOT	21 IS SUR TILLE
379 906 753 0	940	CRAMA	23 RUE CARNOT	21 SAINT SEINE L'ABBAYE
379 906 753 0	890	CRAMA	16 RUE PATENEE	21 SELONGEY
379 906 753 0	882	CRAMA	30 RUE HUBERT LANGUET	21 VITTEAUX
379 906 753 0	874	CRAMA	RUE DR CHAUTEAU	21 POUILLY EN AUXOIS
379 906 753 0	866	CRAMA	40 RUE DU MARCHE	21 SAULIEU
379 906 753 0	858	CRAMA	6 RUE DE LA LIBERTE	21 SEMUR EN AUXOIS
379 906 753 0	361	CRAMA	11 RUE THIERS	21 AUXONNE
379 906 753 0	353	CRAMA	25 RUE HENRI CHALLAND	21 NUITS SAINT GEORGES
379 906 753 0	346	CRAMA	4 RUE EDOUARD FRAISSE	21 BEAUNE
379 906 753 0	338	CRAMA	2 RUE FEVRET	21 SEMUR EN AUXOIS
379 906 753 0	320	CRAMA	3 RUE GUSTAVE TRIDON	21 CHATILLON SUR SEINE
379 906 753 0	31	CRAMA	30 BD DE CHAMPAGNE	21 DIJON
379 906 753 0	2433	CRAMA	28 PL DE L HOTEL DE VILLE	70 MARNAY
379 906 753 0	2375	CRAMA	9 AV JEAN JAURES	70 HERICOURT

Groupama SUPPORTS & SERVICES	RAPPORT		VERSION DU MODELE : FEVRIER 2013	Auteur : F.VIDET
	B.E.G.E.S		Référence : EXPSECU/FV-33/2013	

379 906 753 0	2367	CRAMA	5 GRANDE RUE	70 GY
379 906 753 0	2243	CRAMA	AV CARNOT	70 GRAY
379 906 753 0	2219	CRAMA	1 RUE PASTEUR	70 DAMPIERRE SUR SALON
379 906 753 0	726	CRAMA	14 PL DE L EGLISE	70 SAINT LOUP SUR SEMOUSE
379 906 753 0	676	CRAMA	52 RUE CHARLES DE GAULLE	70 RIOZ
379 906 753 0	650	CRAMA	14 AV VICTOR HUGO	70 JUSSEY
379 906 753 0	643	CRAMA	20 RUE DU MOULIN	70 MELISEY
379 906 753 0	395	CRAMA	52 AV DE LA REPUBLIQUE	70 LURE
379 906 753 0	387	CRAMA	5 RUE JULES JEANNENEY	70 LUXEUIL LES BAINS
379 906 753 0	72	CRAMA	3 PL DE LA REPUBLIQUE	70 VESOUL
379 906 753 0	2631	CRAMA	13 BD CARNOT	90 BELFORT
379 906 753 0	486	CRAMA	6 FG DE BELFORT	90 DELLE
379 906 753 0	2417	CRAMA	8 PL DE LA MAIRIE	39 VOITEUR
379 906 753 0	2391	CRAMA	3 RUE DE GENEVE	39 SAINT LAURENT EN GRANDVAUX
379 906 753 0	2342	CRAMA	RUE LEZAY MAMEZIA	39 SAINT JULIEN
379 906 753 0	2334	CRAMA	14 AV DE BELFORT	39 SAINT CLAUDE
379 906 753 0	2318	CRAMA	3 BD CLEMENCEAU	39 SAINT AMOUR
379 906 753 0	2292	CRAMA	143 RUE DE LA REPUBLIQUE	39 MOREZ
379 906 753 0	2284	CRAMA	PL DE L EGLISE	39 ARINTHOD
379 906 753 0	1187	CRAMA	16 AV DE LA REPUBLIQUE	39 CHAMPAGNOLE
379 906 753 0	1112	CRAMA	43 GRANDE RUE	39 CHAUSSIN
379 906 753 0	1104	CRAMA	12 RUE GUIGNARD	39 MONT SOUS VAUDREY
379 906 753 0	1096	CRAMA	23 GRANDE RUE	39 NOZEROT
379 906 753 0	1088	CRAMA	82 RUE DE LA REPUBLIQUE	39 SALINS LES BAINS
379 906 753 0	1070	CRAMA	56 GRANDE RUE	39 ARBOIS
379 906 753 0	1062	CRAMA	18 RUE TRAVOT	39 POLIGNY
379 906 753 0	1054	CRAMA	37 GRANDE RUE	39 CLAIRVAUX LES LACS
379 906 753 0	1039	CRAMA	11 RUE DES FOSSES	39 ORGELET
379 906 753 0	1013	CRAMA	80 RUE LEGRAND	39 BLETTERANS
379 906 753 0	437	CRAMA	9 AV DE LA PAIX	39 DOLE
379 906 753 0	64	CRAMA	4 CRS SULLY	39 LONS LE SAUNIER
379 906 753 0	2276	CRAMA	13 RUE DE LA MAIRIE	25 SAONE
379 906 753 0	2268	CRAMA	GRANDE RUE	25 SANCEY LE GRAND
379 906 753 0	2250	CRAMA	2 AV DE LA GARE	25 SAINT VIT
379 906 753 0	2144	CRAMA	7 PL D ARMES	25 QUINGEY
379 906 753 0	2136	CRAMA	1 RUE DE GRAY	25 POUILLEY LES VIGNES
379 906 753 0	2128	CRAMA	10 RUE DE MONTBELIARD	25 PONT DE ROIDE
379 906 753 0	2110	CRAMA	38 B GRANDE RUE ESPACE BELLEVUE	25 PIERREFONTAINE LES VARANS
379 906 753 0	2102	CRAMA	2 AV WILSON	25 ORNANS

Groupama SUPPORTS & SERVICES	RAPPORT		VERSION DU MODELE : FEVRIER 2013	Auteur : F.VIDET
	B.E.G.E.S		Référence : EXPSECU/FV-33/2013	

379 906 753 0	2094	CRAMA	1 GRANDE RUE	25 ORCHAMPS VENNES
379 906 753 0	2086	CRAMA	GRANDE RUE	25 MOUTHE
379 906 753 0	2078	CRAMA	5 PL DU CHAMP DE FOIRE	25 MAICHE
379 906 753 0	2060	CRAMA	16 RUE DU MAGNY	25 L' ISLE SUR LE DOUBS
379 906 753 0	2052	CRAMA	3 PL BUGNET	25 LEVIER
379 906 753 0	2045	CRAMA	27 RTE DE LAUSANNE	25 LES HOPITAUX NEUFS
379 906 753 0	2037	CRAMA	PL PARRENIN	25 LE RUSSEY
379 906 753 0	2029	CRAMA	17 AV DES MARRONNIERS	25 FRASNE
379 906 753 0	2011	CRAMA	7 RUE AUGUSTE JOUCHOUX	25 BESANCON
379 906 753 0	2003	CRAMA	77 RUE DE DOLE	25 BESANCON
379 906 753 0	1997	CRAMA	27 AV ARISTIDE BRIAND	25 AUDINCOURT
379 906 753 0	1989	CRAMA	25 GRANDE RUE	25 AMANCEY
379 906 753 0	825	CRAMA	63 RUE DE BELFORT	25 BESANCON
379 906 753 0	817	CRAMA	2 RTE DE GOUBELANS	25 ROUGEMONT
379 906 753 0	809	CRAMA	28 B GRANDE RUE	25 VALDAHON
379 906 753 0	791	CRAMA	15 RUE FELIX BOUGEOT	25 BAUME LES DAMES
379 906 753 0	429	CRAMA	31 RUE DE BELFORT	25 MONTBELIARD
379 906 753 0	411	CRAMA	27 RUE DE L HELVETIE	25 MORTEAU
379 906 753 0	403	CRAMA	16 RUE DU VIEUX CHATEAU	25 PONTARLIER

Groupama SUPPORTS & SERVICES	RAPPORT	VERSION DU MODELE : FEVRIER 2013	Auteur : F.VIDET
	B.E.G.E.S	Référence : EXPSECU/FV-33/2013	

3 METHODOLOGIE ET APPRECIATION DES INCERTITUDES

Groupama Grand Est, élabore pour la première fois en 2012 son bilan des émissions des gaz à effet de serre au titre de l'année 2011.

Un groupe de travail avec G2S a été mis en place afin d'apporter un accompagnement selon des étapes clés pour élaborer le BEGES.

Sensibilisation des acteurs

- les Gaz à Effet de Serre et leurs impacts sur le changement climatique
- La démarche Bilan Carbone

Cadrage du périmètre

Présentation des postes d'émissions pris en compte pour le Bilan d'émission des GES

Rappel des postes d'émissions demandés (numéro de référence du ministère 1 à 7)

Emissions directes (SCOPE 1 obligatoire)

1) Emissions directes des sources fixes de combustions

Ce poste correspond aux émissions directes des sources fixes de combustion provenant de la combustion de combustibles de toute nature au sein de sources fixes appartenant à la personne morale réalisant son bilan.

Pour Groupama Grand Est les sources d'énergies utilisées sont l'électricité, le gaz et le fioul

2) Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique

Ce poste couvre typiquement les émissions liées aux déplacements de personnes par différents modes de transport (voiture, bus, autocar, train, avion...) en location longue durée ou détenus par l'entreprise ainsi que les émissions liées aux déplacements des salariés avec leurs propres véhicules.

Pour Groupama Grand Est : Les déplacements regroupent les déplacements professionnels en voiture LDD et appartenant au salarié.

3) Emissions des procédés hors énergie

Ce poste couvre classiquement les émissions de Gaz à Effet de Serre émis directement / indirectement

Ce poste est donc exclu.

4) Emissions fugitives

Les émissions directes fugitives proviennent de rejets intentionnels ou non, de sources souvent difficilement contrôlables physiquement.

Groupama Grand Est ne possède pas d'émissions pouvant provenir de fuites lors d'opération de remplissage, de réaction anaérobie ou d'autres réactions.

Ce poste est donc exclu.

5) Emissions issues de la biomasse

Groupama Grand Est ne possède aucun sol ni forêts...

Ce poste est donc exclu.

Groupama SUPPORTS & SERVICES	RAPPORT	VERSION DU MODELE : FEVRIER 2013	Auteur : F.VIDET
	B.E.G.E.S	Référence : EXPSECU/FV-33/2013	

Emissions indirectes (SCOPE 2 obligatoire)

6) Emissions liées à l'électricité

Ce poste correspond aux émissions indirectes liées à la consommation d'électricité provenant de différentes sources. Le périmètre à prendre en compte couvre la phase de production de l'électricité.

7) Emissions liées à l'achat de chaleur

Les émissions indirectes issues de l'approvisionnement en chaleur ou en froid des personnes morales proviennent donc du processus de fabrication de cette chaleur ou de ce froid.

Ce poste est lié au poste précédent.

8) Emissions liées à l'extraction et production de combustibles et à la perte en ligne d'électricité

Ces émissions concernent l'extraction, la production et le transport des combustibles consommés par la personne morale ou l'extraction, la production et le transport des combustibles consommés lors de la production d'électricité, de vapeur, de chaleur et de froid consommé par la personne morale.

9) Emissions liées à l'utilisation des matériaux intrants

Ce poste recouvre les émissions liées à tout ce qui entre physiquement dans l'entreprise à l'exception des biens durables qui s'amortissent (machines-outils, immeubles).

Pour Groupama Grand Est, il s'agit principalement de papier (dont enveloppes), de petits équipements de bureau, de prestations de service, de consommables...

10) Emissions liées à l'amortissement des immobilisations

Ce poste comprend tous les biens qui durent dans le temps à savoir les bâtiments, parkings et voirie ainsi que le mobilier, les machines et le matériel informatique.

Groupama Grand Est possède des locaux (en exploitation ou hors exploitation), des parkings, du mobilier, des véhicules et du matériel informatique.

11) Emissions liées aux déchets

Ce poste correspond aux émissions découlant du traitement de fin de vie (incinération, mise en décharge, etc.) des déchets qui sont évacués du chantier jusqu'au centre de tri.

Au niveau de Groupama Grand Est, les déchets sont constitués de déchets d'équipements électriques et électroniques et de déchets de papier. Les déchets cartons, les DIB : (Déchets Industriels Banaux) et les déchets organiques font l'objet d'un tri mais ne sont pas mesurés.

12) Emissions liées au fret interne

Ce poste correspond aux émissions dûes au transport de matériel, d'équipement et de déchets.

Les frets de Groupama Grand Est n'ont pas été pris en compte car ce poste est mineur dans l'activité de Groupama Grand Est.

13) Déplacements professionnels

Ces émissions concernent le transport des employés dans le cadre de déplacement professionnel par des moyens n'appartenant pas à la personne morale.

Pour GGE, ce poste correspond aux émissions des déplacements en train et avion.

A noter que le poste 24, représente les émissions indirectes qui ne sont pas couvertes par les postes 8 à 23 ;

Groupama SUPPORTS & SERVICES	RAPPORT	VERSION DU MODELE : FEVRIER 2013	Auteur : F.VIDET
	B.E.G.E.S	Référence : EXPSECU/FV-33/2013	

4 EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

			Valeurs calculées							
			Emissions de GES						Emissions évitées de GES	
Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions	CO2 (tonnes)	CH4 (tonnes)	N2O (tonnes)	Autres gaz (tonnes)	Total (t CO2e)	CO2 b (tonnes)	Incertitude (t CO2e)	Total (t CO2e)
Emissions directes de GES	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	1 016	0	0	0	1 027	0	0	0
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	1 455	0	0	0	1 469	83	73	0
	3	Emissions directes des procédés hors énergie	0	0	0	0	0	0	0	0
	4	Emissions directes fugitives	0	0	0	0	0	0	0	0
	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)								
Sous total			2 471	0	0	0	2 496	83	73	0
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	0	0	0	0	628	0	75	0
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur	0	0	0	0	0	0	0	0
	Sous total			0	0	0	0	628	0	75
Autres émissions indirectes de GES	8	Emissions liées à l'énergie non incluses dans les postes 1 à 7	504	2	0	0	582	-83	19	0
	9	Achats de produits ou services	0	0	0	0	79	0	29	0
	10	Immobilisations de biens	0	0	0	0	2 010	0	392	0
	11	Déchets	2	2	0	0	40	27	20	0
	12	Transport de marchandise amont	0	0	0	0	0	0	0	0
	13	Déplacements professionnels	3	0	0	0	3	0	2	0
	14	Franchise amont	0	0	0	0	0	0	0	0
	15	Actifs en leasing amont	0	0	0	0	0	0	0	0
	16	Investissements								
	17	Transport des visiteurs et des clients	0	0	0	0	0	0	0	0
	18	Transport de marchandise aval	0	0	0	0	0	0	0	0
	19	Utilisation des produits vendus	0	0	0	0	0	0	0	0
	20	Fin de vie des produits vendus	0	0	0	0	0	0	0	0
	21	Franchise aval	0	0	0	0	0	0	0	0
	22	Leasing aval	0	0	0	0	0	0	0	0
	23	Déplacements domicile travail	0	0	0	0	0	0	0	0
24	Autres émissions indirectes	0	0	0	0	0	0	0	0	
Sous total			508	4	0	0	2 715	-56	461	0
TOTAL			2 979	4	0	0	5 839	27	610	0

Le tableau traduit très largement l'activité commerciale de Groupama Grand Est.

En effet l'entreprise à une activité commerciale qui nécessite une importante flotte automobile, de nombreuses agences dispersées sur une partie du territoire et par conséquent une nécessité d'immobilisation et d'utilisation d'électricité.

Groupama SUPPORTS & SERVICES	RAPPORT	VERSION DU MODELE : FEVRIER 2013	Auteur : F.VIDET
	B.E.G.E.S	Référence : EXPSECU/FV-33/2013	

5 APPRECIATIONS DES INCERTITUDES

Les incertitudes ont été ajustées par l'entreprise par rapport aux méthodes de récupération des données.		Incertitude initiale	Incertitude de l'entreprise	Méthodologie
Energie	Essence pure, France	5%	5%	Sur facture et sur calcul du prix moyen de l'essence par km ou litre parcourus
	Gaz naturel, France	5%	0%	Sur facture
	Fioul domestique, France	5%	0%	Sur facture
	Gasoil routier, France	10%	5%	Sur facture et sur calcul du prix moyen du gasoil par km ou litre parcourus
Intrants	Papiers & cartons	20%	20%	Possession d'un logiciel qui compte les tonnes de papiers sur facturation.
Déplacements	Employés, voiture	12%	15%	Relevé des cartes essence ou note de frais avec données kilométriques L'incertitude est essentiellement dû au déplacement en avion et en train
Immobilisation	Bâtiments,	50%	20%	Donnée suivie
	véhicules		20%	Comptage suivi, approche précise
	informatique		10%	
	Mobilier		50%	Estimation des équipements selon le nombre de postes

Groupama SUPPORTS & SERVICES	RAPPORT	VERSION DU MODELE : FEVRIER 2013	Auteur : F.VIDET
	B.E.G.E.S	Référence : EXPSECU/FV-33/2013	

6 FACTEURS D'EMISSIONS ET PRG (POUVOIR DE RECHAUFFEMENT GLOBAL)

Tous les facteurs d'émissions et PRG utilisés pour le BEGES de Groupama Grand Est n'ont pas été modifiés.

Définition provenant de la norme NF-ISO 14064-1 :2006

Le pouvoir de réchauffement global est un facteur décrivant l'impact de forçage radiatif d'une unité massique d'un gaz à effet de serre donné par rapport à une unité équivalente de dioxyde de carbone pour une période donnée.

Définition actu environnement

Les différents gaz ne contribuent pas tous à la même hauteur à l'effet de serre. En effet, certains ont un pouvoir de réchauffement plus important que d'autres et/ou une durée de vie plus longue. La contribution à l'effet de serre de chaque gaz se mesure grâce au pouvoir de réchauffement global (PRG).

Le pouvoir de réchauffement global d'un gaz se définit comme le forçage radiatif (c'est à dire la puissance radiative que le gaz à effet de serre renvoie vers le sol), cumulé sur une durée de 100 ans. Cette valeur se mesure relativement au CO₂.

Si on émet 1 kg de méthane dans l'atmosphère, on produira le même effet, sur un siècle, que si on avait émis 23 kg de dioxyde de carbone.

Si on émet 1 kg d'hexafluorure de soufre (excellent gaz isolant électrique entre autre) dans l'atmosphère, on produira le même effet, sur un siècle, que si on avait émis 23.900 kg de dioxyde de carbone.

C'est pourquoi, les gaz à effet de serre, sont mesurés en équivalent carbone. Par définition, 1 kg de CO₂ vaut 0,2727 kg d'équivalent carbone, c'est à dire le poids du carbone seul dans le composé gaz carbonique.

Pour les autres gaz, l'équivalent carbone vaut : équivalent carbone = PRG relatif x 0,2727.
(Source CCIP)

Groupama SUPPORTS & SERVICES	RAPPORT	VERSION DU MODELE : FEVRIER 2013	Auteur : F.VIDET
	B.E.G.E.S	Référence : EXPSECU/FV-33/2013	

7 COMPLEMENTS

Adresse du site Internet où est mis à disposition le bilan d'émissions de GES

www.groupama.fr (rubrique Mentions légales).

Personne responsable du bilan d'émissions de GES :

Responsable du suivi : Francis SCHLIER

Fonction : Responsable Achats/Logistique

Adresse : Groupama Grand Est, 101 route de Hausbergen, BP 30014 Schiltigheim 67012 STRASBOURG Cedex

Tel : 03.88.81.52.04

Mail : fschlier@groupama-ge.fr

Données complémentaires dans le cadre de la mission d'évaluation du Pôle de la coordination nationale :

- un bilan d'émissions de GES avait-il déjà été réalisé auparavant ?

“ Non ”

- une description de ses politiques, stratégies ou programmes GES

- ce bilan d'émissions de GES a-t-il été réalisé en interne à l'entreprise ou par un bureau d'études ?

Réalisé par Groupama Supports et Services (entité interne au groupe)

- Temps passé : 6J/H

- Coût de l'étude : Interne (5100€)

- Durée de l'étude : 11 mois

Groupama SUPPORTS & SERVICES	RAPPORT	VERSION DU MODELE : FEVRIER 2013	Auteur : F.VIDET
	B.E.G.E.S	Référence : EXPSECU/FV-33/2013	

8 PLAN D' ACTIONS

La quantité totale de carbone émise par Groupama Grand Est est de :

5839 t CO₂e +/- 610 t CO₂e (par rapports à l'incertitude des données)

- Émissions CO₂ par mètre carré : [0,12 ; 0,14] t CO₂e
- Émissions CO₂ par clients : [3,47 ; 4,27] t CO₂e
- Émissions CO₂ par salariés : [0.012 ; 0.015] t CO₂e

1 Tonne Equivalent Carbone c'est :

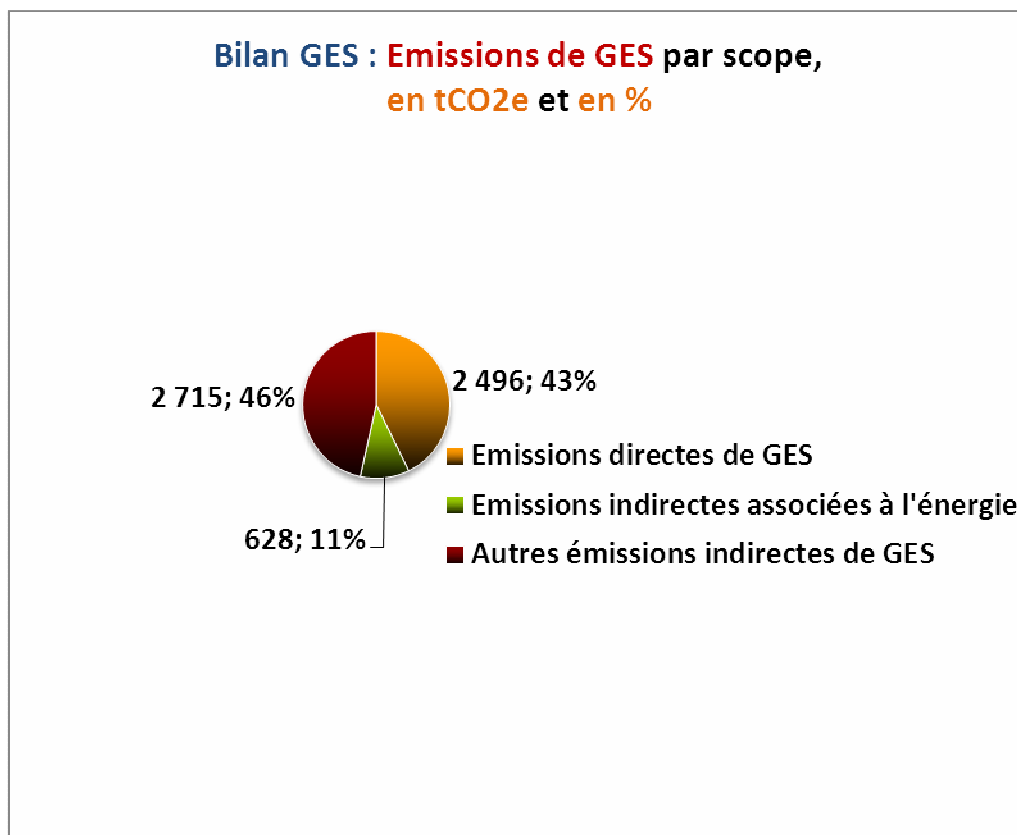
1 an de chauffage au gaz pour un 3 pièces à Paris
 1 aller-retour Paris – New York en avion
 160 allers-retours Paris-Londres en train
 20 allers-retours Paris-Londres en avion
 1,8 tonne de papier
 14 000 km en Twingo en Ville
 8 500 km en 4x4 en Ville

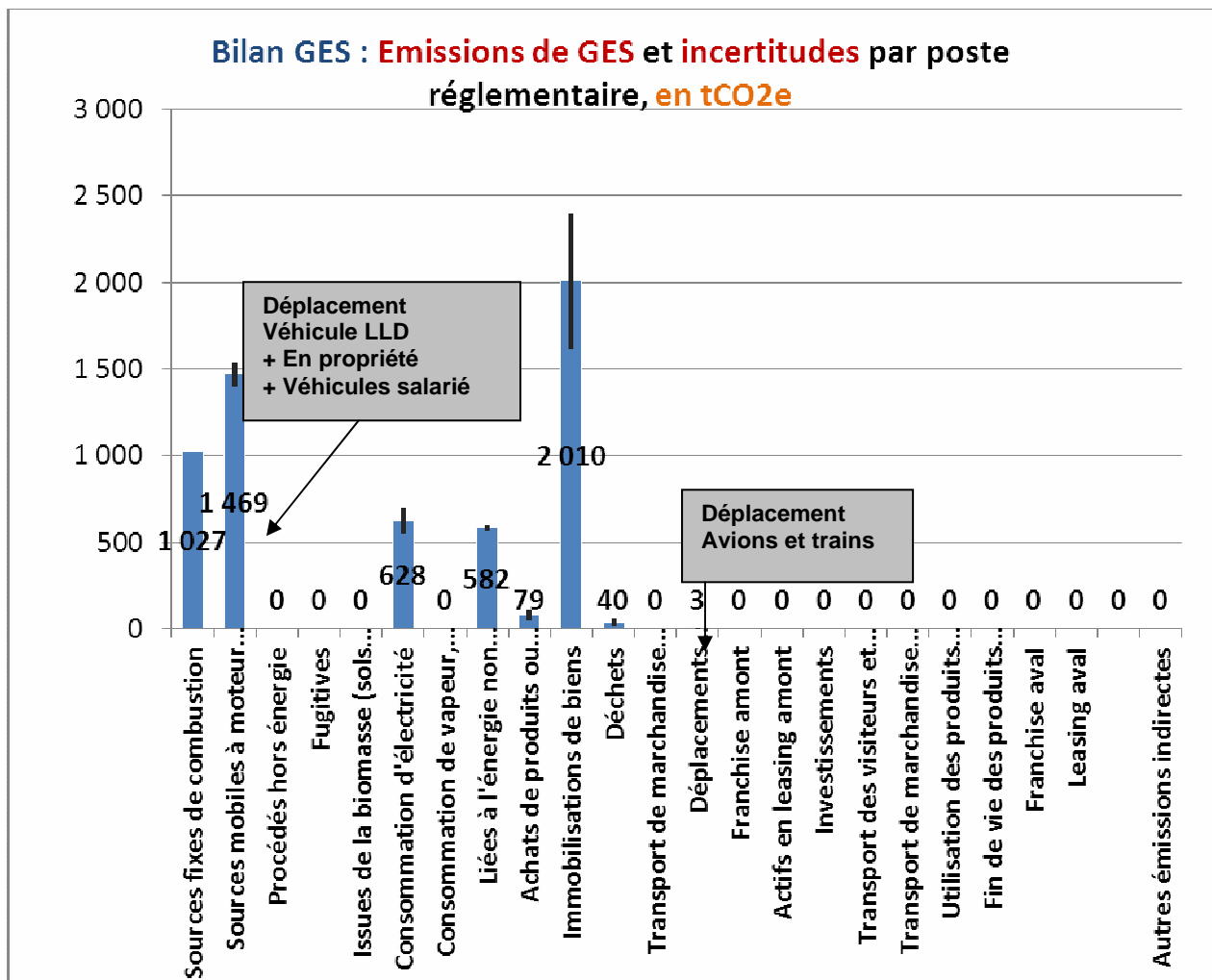
Soit près de 5068 allers-retours Paris – New York en avion par salariés
 OU
 54172km en Twingo par salarié

Groupama SUPPORTS & SERVICES	RAPPORT	VERSION DU MODELE : FEVRIER 2013	Auteur : F.VIDET
	B.E.G.E.S	Référence : EXPSECU/FV-33/2013	

Les émissions de gaz à effets de serres sont classées en 3 catégories d'émissions comprenant chacune des postes d'émissions.

Poste d'émissions	Tonnes en t CO ₂ e
Emissions directes	2496 t CO ₂ e
Emissions indirectes	628 t CO ₂ e
Autres émissions indirectes	2715 t CO ₂ e





Ce graphique montre que les postes « source mobiles à moteur thermique », « immobilisations des biens » et « sources fixes de combustion » sont les trois postes les plus importants en terme d'émissions de carbone.

Le poste « source mobiles à moteur thermique » comprend l'ensemble des consommations des véhicules en LDD ou appartenant aux salariés dans le cadre de déplacements professionnels.

Pour le poste « immobilisations », il s'agit des bâtiments, véhicules, matériel informatique et mobilier possédés par l'entreprise.

Le poste « source fixe de combustion » concerne les consommations pour le chauffage.

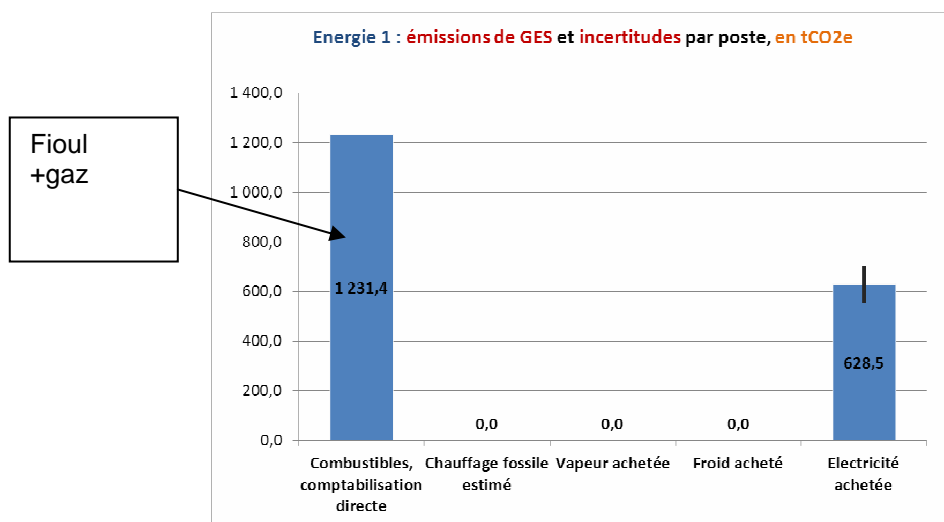
Le poste « liées à l'énergie non incluses dans les postes 1 à 7 » est réparti sur le poste « source fixe de combustion » (204.4 tCO₂) et « sources mobiles à moteur thermique » (367 tCO₂).

Les objectifs de réduction et pistes d'amélioration seront développés dans les pages suivantes.

Groupama SUPPORTS & SERVICES	RAPPORT	VERSION DU MODELE : FEVRIER 2013	Auteur : F.VIDET
	B.E.G.E.S	Référence : EXPSECU/FV-33/2013	

POSTE ENERGIE INTERNE

Graphique



Ce poste correspond aux émissions directes des sources fixes de combustion provenant des combustibles de toute nature au sein de sources fixes appartenant à la personne morale réalisant son bilan. (ligne 1 de tableaux page 9)

Etat des lieux : 1859.4 Tco₂e

Gaz naturel : 2 291 731 kWh soit 536.6 Tco₂e

Fioul : 2 111 619 kWh soit 694.8 Tco₂e

Electricité : 7 460 691 kWh soit 628.5 Tco₂e

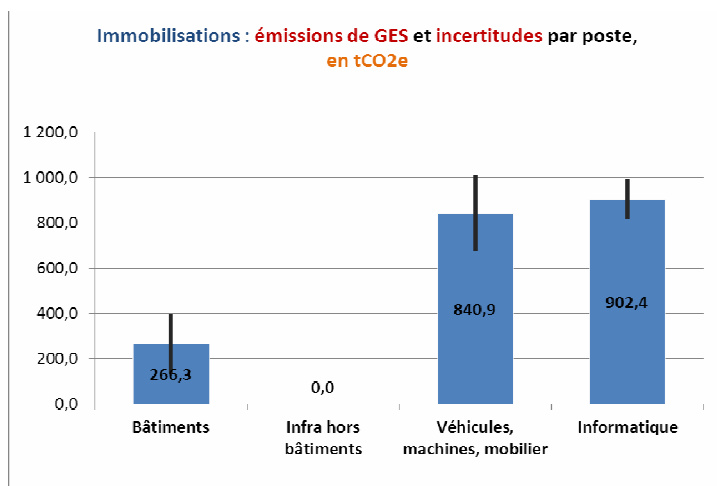
Actions à mettre en place : *En fonction des possibilités techniques disponibles sur chaque site*

- Faire étudier par un prestataire un choix de chaudière moins énergivore.
- Sensibiliser les salariés à l'économie d'énergie (éteindre les lumières, appareil en veille,...)
- Limiter en hiver la température de chauffe à 80° au lieu de 90°, et limiter la température des locaux à -2°C par rapport à la température du jour pour la nuit et les week-end.
- Limiter en été, le refroidissement des locaux à partir de 23°C (intérieur des locaux) par rapport à l'extérieur, tout en respectant un delta de -4° avec l'extérieur
- L'été, utilisation des brise-soleils extérieurs sur Strasbourg pour limiter les apports calorifiques en provenance de l'extérieur.
- L'été, fonctionnement en tout air neuf la nuit pour rafraîchir l'intérieur des bâtiments sans production de froid.

Groupama SUPPORTS & SERVICES	RAPPORT	VERSION DU MODELE : FEVRIER 2013	Auteur : F.VIDET
	B.E.G.E.S	Référence : EXPSECU/FV-33/2013	

POSTE IMMOBILISATION

GRAPHIQUES



Etat des lieux 2010 Tco2e

Bâtiments : 45 428 m² amortit sur 80 ans soit 263.3 Tco₂e

Véhicules : 410 véhicules soit environ 513 tonnes sur une durée d'amortissement qui varie entre 3 et 4.5 ans soit 840.9 Tco₂e

Mobiliers : Non exploitable

Informatique : 3496 appareils amortis sur 3 ans soit 902.4 Tco₂e

Actions à mettre en place :

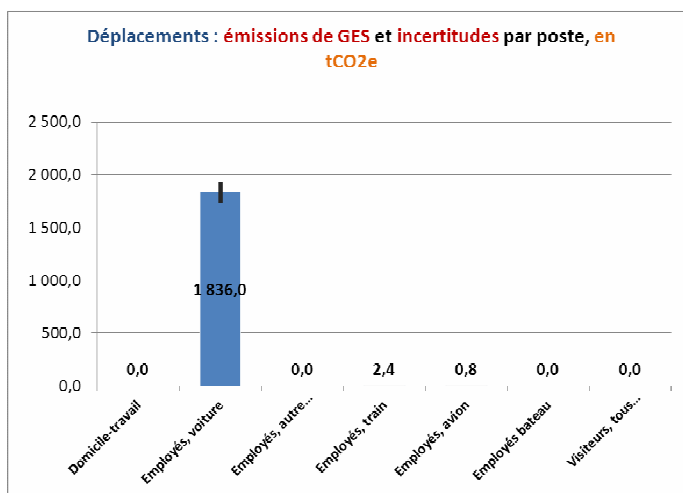
- Faire une étude d'impact sur la durée de conservation des véhicules et des appareils informatiques

A noter que l'amortissement impacte le bilan jusqu'à la fin de la durée d'amortissements des différents éléments

Groupama SUPPORTS & SERVICES	RAPPORT	VERSION DU MODELE : FEVRIER 2013	Auteur : F.VIDET
	B.E.G.E.S	Référence : EXPSECU/FV-33/2013	

POSTE DEPLACEMENTS :

GRAPHIQUES



Etat des lieux : 1839.2 Tco₂e

Déplacement en voiture en LDD ou appartenant au salarié : 1836 Tco₂e

Déplacement en train : 2.4 Tco₂e

Déplacement en avion : 0.8 Tco₂e

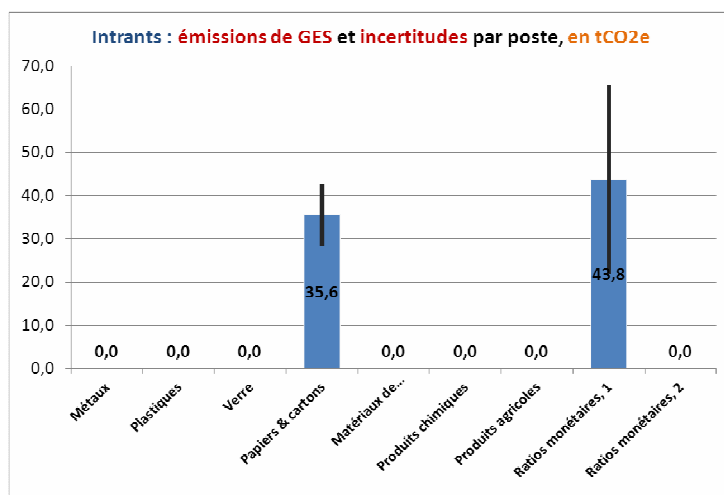
Actions à mettre en place :

- Sensibilisation de l'ensemble du personnel à l'éco conduite
- Informer les salariés sur les véhicules « propres »
- Volonté de sensibiliser les salariés aux outils audio et visio afin d'éviter leurs déplacements
- Surveiller le rendement des véhicules achetés lors des renouvellements
- Sensibilisation de l'ensemble du personnel à l'éco-conduite et optimisation des visites commerciales. Un groupe de travail est en cours afin de cibler la sensibilisation des commerciaux par rapport à l'organisation du « chemin client ».

Groupama SUPPORTS & SERVICES	RAPPORT	VERSION DU MODELE : FEVRIER 2013	Auteur : F.VIDET
	B.E.G.E.S	Référence : EXPSECU/FV-33/2013	

POSTE INTRANTS

GRAPHIQUES



Etat des lieux

Papier : **35.6 Tco₂e**

Actions à mettre en place :

- Utiliser du papier recyclé, imprimer recto verso, imprimer en mode économique, développer la dématérialisation, etc